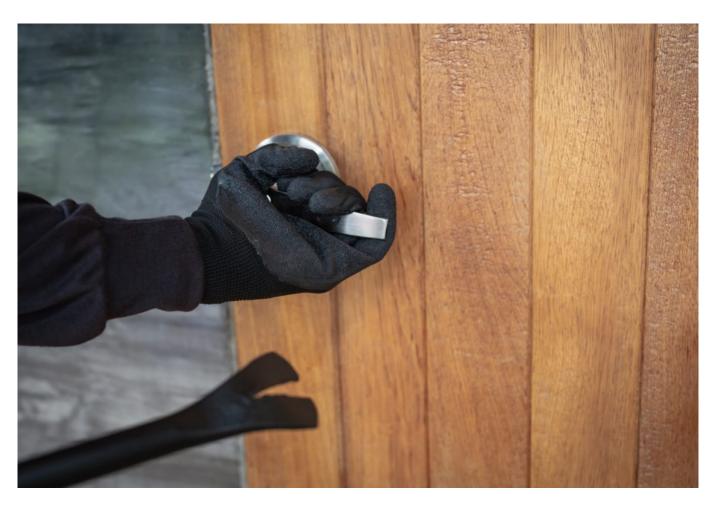


30 octobre 2025 |

Ecrit par le 30 octobre 2025

La gendarmerie alerte sur la nette hausse des cambriolages en Vaucluse



Via sa page facebook, le Groupement de gendarmerie de Vaucluse vient d'alerter sur une très nette hausse des cambriolages constatée sur le Vaucluse. « Principalement sur le Nord du département mais pas uniquement », préviennent les pandores.

La maréchaussée rappelle donc quelques principes de prévention de base :

- fermez toutes vos portes, portails et fenêtres dès que votre domicile est vide d'occupant
- ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux
- répondez à vos interphones et lors des coups de sonnette
- soyez originaux quant aux cachettes pour vos objets de valeurs.

Dans tous les cas, la gendarmerie de Vaucluse vous invite à composer le 17 pour prévenir en direct les



forces de l'ordre de toute présence suspecte (véhicule ou piéton).

Cette recrudescence fait suite aux fortes baisses observées l'an dernier <u>lors du bilan de la délinquance</u> <u>2020</u>. Ainsi, il a été constaté que les atteintes aux biens (AAB) – les cambriolages, les vols liés aux véhicules à moteur et les vols à main armées – ont tous considérablement diminuées durant cette période. De bons chiffres dus notamment aux mesures de confinement partiel ou total, à la fermeture d'établissements et la présence des patrouilles pédestres en zones gendarmerie et police.

Covid : vers un renforcement des contrôles du respect du couvre-feu en Vaucluse



A l'approche des congés scolaires pour les trois zones, les forces de l'ordre ont renforcé leurs contrôles dans le Vaucluse. Dans ce cadre, des vérifications viennent d'avoir notamment lieu à Avignon et Pernes-les-Fontaines.

En fin de semaine dernière, le Vaucluse enregistrait une légère stabilisation sur un plateau haut de son taux d'incidence (238 pour 100 000 habitants) et de son taux de positivité (7,2%). Cette situation reste fragile notamment en raison de l'apparition des variants, plus contagieux. La région Provence-Alpes-Côte



d'Azur observe en outre une circulation virale toujours supérieure à celle enregistrée au niveau national. « La situation sanitaire demeure préoccupante dans le département et nécessite, de la part de chacun, un strict respect des mesures ayant pour objectif de limiter la propagation du virus Covid-19, que sont les gestes barrières, les jauges applicables aux établissements recevant du public (ERP), et le couvre-feu entre 18h et 6h du matin, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. L'objectif du couvre-feu étant de limiter les rassemblements durant lesquels les mesures barrières sont moins bien appliquées et où le virus circule rapidement. »

Multiplication des opérations

A l'approche des congés scolaires pour les trois zones, les forces de l'ordre ont donc décidé de renforcer leurs contrôles dans le Vaucluse. Dans ce cadre, Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, s'est ainsi rendu vendredi dernier aux cotés de la direction départementale de la sécurité publique lors d'une opération de contrôle nocturne des établissements recevant du public et de contrôle de flux à Avignon.

Le lendemain c'est Didier François, sous-préfet de Carpentras qui s'est rendu de son côté sur un contrôle du couvre-feu conduit par le groupement de gendarmerie départementale au rond-point d'Intermarché à Pernes-les-Fontaines. Il s'agissait essentiellement de contrôler le respect du couvre-feu et de s'assurer que les conducteurs de véhicules en circulation disposaient bien de l'attestation adaptée à leur situation. Au final, ce type d'opération devrait se multiplier dans le département dans les jours à venir.

536 000€ pour les travaux des policiers et des gendarmes gardois

Dans le cadre du plan 'France Relance', l'Etat va consacrer 536 000€ aux travaux immobiliers au profit des policiers et gendarmes du Gard.

Ces investissements pour la modernisation des bâtiments permettront notamment de rénover les menuiseries extérieures du commissariat de police de Villeneuve-lès-Avignon et d'installer des bornes de rechargement pour véhicules électriques à l'hôtel de police de Nîmes et au Commissariat d'Alès. Ces financements viennent s'ajouter à ceux dont dispose le ministère de l'Intérieur pour la poursuite de ses projets courants et qui pourront être mobilisés pour le territoire.

« Outre une amélioration des conditions de travail des forces de l'ordre, ces investissements représentent un levier important de soutien au secteur économique local, dans une période où l'activité est fortement impactée par la crise sanitaire », explique le ministère de l'Intérieur.



Sécurité routière : La Ville d'Avignon obtient le label 'Ville prudente' niveau 3

La commune d'Avignon vient d'obtenir le 'niveau 3' du label 'Ville prudente'. Cette récompense, attribuée par l'association de la 'Prévention Routière', distingue les collectivités qui s'engagent pour la prévention et la sécurité routière.

Le label, s'échelonnant de 1 à 5 cœurs, s'obtient à partir d'indicateurs établis pour mesurer le risque routier : aménagements conçus pour prévenir et réduire le risque d'accidents, actions d'information et de sensibilisation menées en direction des différents usagers, formation réalisée auprès des employés municipaux et politique de sécurité routière mise en œuvre pour les véhicules de la commune.

167 kilomètres d'aménagements cyclables

« La ville passe ainsi en un an à peine du premier au troisième niveau, explique la mairie de la cité des papes. Une belle reconnaissance qui distingue les efforts menés au quotidien pour faire d'Avignon une ville exemplaire en matière de prévention et de sécurité routière. Aménagements cyclables, parvis d'écoles sécurisés, plan modes doux, apaisement de la circulation, organisation d'opérations de sensibilisation à la sécurité routière... Autant de mesures mises en œuvre qui ont permis de réduire efficacement l'accidentologie dans la Cité des Papes. »

A ce jour, la municipalité d'Avignon a choisi de développer les mobilités douces et en particulier la pratique du vélo. Au total, le territoire communal compte 167 kilomètres d'aménagements cyclables 2 600 places de stationnement vélo contre 370 arceaux vélo en 2014.

Seule Vacqueyras...

En Vaucluse, seule Vacqueyras (1 cœur) figure parmi les villes prudentes. Rochegude (1 cœur) dans la Drôme, entre Bollène et Valréas, et Graveson (1 cœur), à côté d'Avignon, disposent également de ce label attribué à 250 collectivités territoriales depuis sa création en 1990.



Morières et Le Pontet font police commune

La commune du Pontet va mettre à disposition de celle de Morières-lès-Avignon une de ses patrouilles de la Police municipale (PM). Grâce à ce partenariat, qui doit être validé par les deux conseils municipaux ainsi que par les services de la préfecture de Vaucluse, Morières va bénéficier d'un véhicule de patrouille composé de 3 agents durant 3 soirs par semaine afin de mener des opérations d'ordre public. L'objectif est d'être opérationnel avant la fin de cet hiver. Outre le renforcement de la capacité de surveillance sur son territoire, l'initiative représente aussi une opportunité financière intéressante pour la municipalité de Morières puisque son coût est estimé à 12 000€ pour 6 mois.

A plus long terme, la ville de Morières, disposant actuellement d'une équipe de 7 agents et un ASVP (Agent de surveillance de la voie publique), entend porter ses effectifs à 11 policiers d'ici 2 ans. De quoi permettre alors la mise en œuvre d'une brigade de plus pour la nuit à l'année. Pour cela, la municipalité du nouveau maire RN (Rassemblement national) Grégoire Souque estime que le budget annuel nécessaire supplémentaire est de l'ordre de 100 000€.

Ce développement de la PM (confrontée à Morières plutôt à des problématiques de cambriolages, de nuisances sonores un peu de de stupéfiants) passera également par le déménagement du poste de police actuel vers le bâtiment de la gare SNCF dans un espace plus grand aménagé dans le cadre de la prochaine réhabilitation de cette zone.

La mairie de Villeneuve-lès-Avignon va étendre son réseau de vidéosurveillance

30 octobre 2025 |



Ecrit par le 30 octobre 2025



La commune de Villeneuve-lès -Avignon souhaite étendre son système de vidéosurveillance. Actuellement, ce réseau déployé depuis 2001 compte 60 caméras en service. Ces dernières, destinées à sécuriser les établissements publics ainsi que le domaine public, sont reliées par faisceaux hertziens et fibres optiques jusqu'au centre d'enregistrement situé en marie avec un relai à la police nationale et à la police municipale.



Le projet d'extension prévoit d'équiper en caméra fixe 360° les secteurs du giratoire Guy-Devaux, du carrefour des boulevards Pasteur/Edmond-Ducros et de l'avenue Paul-Ravoux ainsi que le carrefour du général Leclerc/chemin de la Justice. Une caméra dôme à 360 est également prévue rue du docteur Paul-Gache. L'ensemble (équipement, matériel, raccordement, installation) représente un investissement de 55 000 € HT pour la commune gardoise du Grand Avignon

Sécurité : des renforts de policiers à Avignon



Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, vient d'informer Cécile Helle, maire d'Avignon, de l'arrivée de 25 policiers supplémentaires et de 4 adjoints de sécurité. Ces renforts, qui s'ajoutent aux 4 autres fonctionnaires des forces de l'ordre déjà en fonction depuis le 13 juillet dernier, sont tous affectés à la circonscription interdépartementale de sécurité publique d'Avignon. Ces nouvelles affectations font suite à la demande du maire d'Avignon auprès du ministre de l'Intérieur de moyens supplémentaires.

« L'exceptionnelle mobilisation engagée par l'Etat et les collectivités territoriales dont, bien sûr, la Ville d'Avignon, sur les quartiers Sud à Saint-Chamand mais aussi sur les quartiers Nord-est dans le cadre du



Nouveau programme national de Rénovation urbaine restera vaine si nous ne pouvons pas agir vite et fort afin de faire reculer les réseaux de trafiquants et éviter cette escalade de violence urbaine. »

C'est en ces termes que le maire de la cité des papes avait interpellé, avant l'été, le Gérald Darmanin, au lendemain d'actes de violence qui s'étaient produits dans le quartier de la Reine-Jeanne. A cette occasion, l'élue avignonnaise avait alors réclamé « le renforcement des moyens humains et matériels permettant une présence plus accrue et plus visible des équipes terrains de la police nationale ».

Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, vient d'informer Cécile Helle, maire d'Avignon, de l'arrivée de 25 policiers supplémentaires et de 4 adjoints de sécurité. Ces renforts, qui s'ajoutent aux 4 autres fonctionnaires des forces de l'ordre déjà en fonction depuis le 13 juillet dernier, sont tous affectés à la circonscription interdépartementale de sécurité publique d'Avignon. Ces nouvelles affectations font suite à la demande du maire d'Avignon auprès du ministre de l'Intérieur de moyens supplémentaires.

« L'exceptionnelle mobilisation engagée par l'Etat et les collectivités territoriales dont, bien sûr, la Ville d'Avignon, sur les quartiers Sud à Saint-Chamand mais aussi sur les quartiers Nord-est dans le cadre du Nouveau programme national de Rénovation urbaine restera vaine si nous ne pouvons pas agir vite et fort afin de faire reculer les réseaux de trafiquants et éviter cette escalade de violence urbaine. »

C'est en ces termes que le maire de la cité des papes avait interpellé, avant l'été, le Gérald Darmanin, au lendemain d'actes de violence qui s'étaient produits dans le quartier de la Reine-Jeanne. A cette occasion, l'élue avignonnaise avait alors réclamé « le renforcement des moyens humains et matériels permettant une présence plus accrue et plus visible des équipes terrains de la police nationale ».

Actuellement, la circonscription interdépartementale de sécurité publique d'Avignon compte un peu plus de 300 agents et adjoints de sécurité. A cela s'ajoute 118 policiers municipaux répartis en 7 secteurs géographiques (intra-muros, Monclar, Trillade Quartiers Sud, Pont des Deux Eaux, Montfavet et Saint-Chamand) et 3 brigades spécialisées (moto, tranquillité publique de nuit, protection de l'environnement).

Un kit d'accompagnement pour reprendre le travail en toute sécurité

30 octobre 2025 |



Ecrit par le 30 octobre 2025



Spécialisée dans les risques au travail, l'entreprise carpentrassienne Eose propose gratuitement un kit d'accompagnement à destination des employeurs afin de faciliter leurs démarches dans l'élaboration du document unique.

L'épidémie de Covid-19 suscite de nombreuses interrogations chez les entreprises, qu'il s'agisse de l'organisation du travail à mettre en œuvre ou de l'application de la réglementation relative à la protection de la santé et de la sécurité de leurs employés. Aussi, en ces temps de crise sanitaire, les entreprises de plus d'un salarié ont plus que jamais l'obligation de mettre à jour le document unique d'évaluation des risques (DUER). Afin de les aider dans leurs démarches, l'entreprise Eose, créée en 2016 à Carpentras et spécialisée dans les risques au travail, vient de mettre en ligne sur son site un kit gratuit pour les accompagner dans l'actualisation de leur document unique. « Au regard de l'actualité qui met en lumière des problématiques telles que la sécurité au travail ou la responsabilité de l'employeur en temps de crise, nous nous sommes dit qu'il était important d'être solidaires et d'aider les employeurs en mettant notre expertise gratuitement à leur disposition, explique Matthieu Petit, président d'Eose. Nous sommes convaincus que la qualité de vie au travail est un levier de performance pour l'entreprise. Cela passe par la sécurité des salariés, des patrons en conformité et des clients rassurés, notions plus qu'essentielles dans le contexte actuel. »



Simplifier les démarches de sécurité au travail

Destiné aux entreprises quelles que soient leur taille, le kit se compose de trois parties distinctes avec, d'une part, une synthèse des connaissances actualisées sur le Coronavirus et d'autre part une méthode d'évaluation du niveau de risque selon le secteur de l'activité de l'entreprise à partir des consignes officielles émanant du Ministère du Travail, de l'INRS (Institut national de recherche et sécurité) ou de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). « Avec le flux d'informations qui sont données chaque jour, les employeurs peuvent se sentir un peu perdus, précise Matthieu Petit. Nous avons donc essayé de faire une synthèse la plus complète et la plus claire possible pour des entreprises qui sont dans l'urgence avec des tâches multiples et complexes à gérer. » Une troisième partie prend la forme d'un tableau de mise à jour prêt à l'emploi sous format Excel. Actuellement 23 secteurs d'activité (tertiaire, agricole, construction, grande distribution...) sont représentés sur le site d'Eose qui met à jour quotidiennement la liste de ses kits afin de couvrir le maximum de secteurs professionnels. « On est en train d'assister à une prise de conscience générale de la part des entreprises sur l'importance de la sécurité au travail, ne serait-ce que par les sollicitations spontanées que nous recevons des employeurs » souligne Matthieu Petit. À ce jour, 56 entreprises ont téléchargé le kit d'accompagnement.

www.eosefrance.com